



# LA VOIX

la  
cgt

des industries chimiques



n° 541 DECEMBRE 2019  
**SOMMAIRE**

## LES LUTTES

4-5

- CARGILL
- SANOFI MOURENX
- TOTAL FEYZIN

## ACTUALITÉ

6-18

- HISTOIRE SOCIALE : QUEL MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE CONSTRUIRE ?
- QUIZZ CARBURANTS
- DURÉE DU TRAVAIL : IL FAUT LA BAISSER
- 11ÈME FORUM DE LA JEUNESSE DE L'UNESCO
- L'INSPECTION DU TRAVAIL, C'EST QUOI ?
- CONFERENCE UFICT

## ENCART

- CALENDRIER FNIC 2020



**LE COMPTOIR**  
de la nouvelle entreprise  

---

**malakoff médéric humanis**

DÉCRYPTER  
ET ANTICIPER  
les grandes tendances  
de **L'HUMAIN**  
**EN ENTREPRISE**

Retrouvez les enseignements clefs de nos **études**  
et nos **pratiques inspirantes** sur le management,  
la santé et la qualité de vie au travail, pour  
**agir aujourd'hui et se projeter demain.**



@ComptoirNvlEntr



malakoff médéric  
humanis

---

SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE

## PROJET CONTRE PROJET

**L**a direction fédérale a reçu un nombre très important, rarement vu, inédit de remontées des syndicats appelant à la grève le 5 décembre. Dans de nombreux secteurs, privés comme publics, les salariés répondent massivement présents, tant sur le fond que sur la forme, aux appels qui se sont multipliés dans toutes les professions, chez les citoyens quelle que soit la couleur de leur gilet, chez les étudiants, les retraités, etc. Dans ces conditions, la question des suites de la bataille contre le démantèlement de notre retraite solidaire se pose dès à présent.

Il est clair que la forme du mouvement du 5 décembre, à savoir la perspective de démarrage d'une grève reconductible, a été beaucoup plus mobilisatrice que les traditionnelles et inutiles « journées d'action », marques de la stratégie perdante du « syndicalisme rassemblé », qui ne regroupaient plus qu'une partie de plus en plus faible des seuls militants. Aujourd'hui, ce sont les travailleurs qui sont unis autour d'une même exigence.

Nous devons en tirer enseignement : la CGT, toutes ses composantes, doit d'abord être un exemple de clarté et de lisibilité dans la revendication, à savoir **le retrait sans condition** du projet Delevoye et, comme deuxième étape, *notre* revendication CGT en matière de retraites et, plus largement, de **projet de société CGT**.

Ensuite, la CGT, dans sa communication comme à tous les niveaux du terrain, jusqu'au niveau national, doit tenir son rôle d'organisation de travailleurs, et non se contenter de les renvoyer à leurs responsabilités en matière de mobilisation.

Sur la méthode, il faut une rupture avec la stratégie des « journées d'action », ne pas retomber dans la succession stérile de manifestations de rues sans blocage de l'économie.

C'est pourquoi la FNIC-CGT appelle à d'abord généraliser les grèves dans les entreprises, à occuper les lieux de production, et à organiser l'occupation des sites industriels et des services, et ensuite à organiser, à participer aux manifestations pour rendre visible le rapport de forces construit.

**Cessons le travail. Occupons les lieux de travail jusqu'au retrait du projet Delevoye. Débattons, agissons pour redevenir citoyens et décideurs de notre destin. C'est ainsi que notre force collective permettra de changer la donne, et à la peur, de changer de camp.**

Montreuil, le 3 décembre 2019



# LES LUTTES

## CARGILL HAUBOURDIN:

**IL N'Y A QUE CEUX QUI LUTTENT QUI PEUVENT GAGNER**

**L**e 21 novembre le géant mondial de l'agroalimentaire Cargill a annoncé un plan de suppression d'emplois de 183 postes sur 320 dans une de ses usines du nord de la France. Le site en question est celui de Cargill Haubourdin (près de Lille).



Cette usine qui extrait et transforme l'amidon, ne va garder que certaines spécialités de production uniques au groupe. L'extraction même de l'amidon ne se fera plus sur place et c'est de l'amidon de maïs sous forme de lait qui approvisionnera l'entreprise.

Suite à l'annonce du PSE le jeudi 21 novembre, le syndicat CGT, avec les salariés de l'entreprise, ont cessé immédiatement le travail, mis l'outil de travail à l'arrêt complet et un appel à la grève illimitée a été déposé par le syndicat CGT.

Depuis plus de 10 jours, l'usine d'Haubourdin est à l'arrêt et les salariés pour éviter de perdre de l'argent, viennent travailler mais ne font que le minimum. Le syndicat CGT dénonce une manipulation du groupe Cargill qui a volon-

tairement plongé l'entreprise dans le rouge pour justifier économiquement un PSE.

**Le syndicat CGT, qui est l'organisation syndicale majoritaire, est le seul des trois syndicats à soutenir les salariés et il est le seul à avoir déposé le préavis de grève.**

Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de négociation du PSE, les élus du CSE ont voté la désignation d'un cabinet d'expertise comptable pour démontrer que le motif économique est injustifié et ont désigné un cabinet d'expertise sur les conditions de travail, la santé et la sécurité du personnel de l'entreprise.

**Un droit d'alerte pour danger grave et imminent, concernant l'ensemble du personnel du site, a également été déposé.**



# LES LUTTES

## SANOFI MOURENX:

**TOUJOURS SUR LE PONT !**

**A**près 5 semaines de grève, la direction a enfin rencontré la CGT, avec une délégation de salariés. Pour 5 semaines de lutte, la réunion aura duré 5 minutes, ce 21 novembre.

Pour cette 1<sup>ère</sup> rencontre, la direction n'avait pas de proposition à faire au sujet des revendications portées par les grévistes.

De même, aucun rendez-vous pour une future rencontre n'a été proposé par les patrons.

Le dialogue social chez SANOFI semble se contenir au silence.

Face à ce refus de négocier, les salariés ont décidé de reconduire les arrêts de travail jusqu'à la prochaine assemblée générale le 26 novembre.



*Pour soutenir financièrement les grévistes, vous pouvez faire vos dons sur le site « [Le pot Solidaire.fr](http://Le.pot.Solidaire.fr) », rubrique ; Solidarité avec les salarié-e-s grévistes. Dernière minute : une médiation devrait se tenir le 10 ou le 11 décembre en présence de l'inspection du Travail. SANOFI Mourenx.*

## TOTAL FEYZIN

**50 jours de grève, 50 jours d'union  
des grévistes pour défendre  
leurs emplois**

**A**rrêt de la production du raffinage de la plateforme par effet domino, plusieurs blocages des expéditions de produits pétroliers qui ont perturbé la distribution locale des stations-services et de l'aéroport, refus de prendre les relèves qui ont conduit à un arrêté de réquisition du préfet, voilà toutes les actions qui ont été menées au cours de ce mouvement exemplaire.

Pendant ces 50 jours, les salariés de la raffinerie TOTAL de Feyzin ont été solidaires pour dénoncer une politique sociale désastreuse et pour préserver l'emploi. Malgré les intimidations, les pressions, le mépris de la direction ils ont su rester unis.

La CGT félicite tous les grévistes pour le courage et la pugnacité dont ils ont fait preuve pendant ces 50 jours qui leur ont permis de sauvegarder des emplois qui devaient être supprimés. Ces avancées sont certes insuffisantes car les charges de travail restent, les conditions de travail vont sans doute se dégrader ainsi que les conditions de sécurité, mais la lutte a permis de tout de même faire reculer la direction.

**Les salariés de TOTAL Feyzin ont utilisé le seul moyen qui peut permettre d'avancer socialement. La CGT sera toujours aux côtés de ceux qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie.**

## JOURNÉE D'ÉTUDE : À PARTIR DES ENSEIGNEMENTS DE L'HISTOIRE, QUEL MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE CONSTRUIRE ?

**La Fédération et son collectif d'Histoire sociale** ont organisé, sur une journée et demie, les 21 et 22 novembre derniers, un stage d'histoire politico-syndicale.

**Son titre : « À partir des enseignements de l'histoire, quel mouvement révolutionnaire construire ? ».**



**N**ous considérons, à la Fédération, que l'histoire est un élément essentiel de la formation des militants, comme l'exploitation capitaliste, les revendications, la bataille des idées, dont l'histoire fait partie, etc...

C'est pourquoi, tous nos stages commencent par une partie historique (CSE, CSSCT, mouvement syndical...). Mais, il nous manquait un stage d'histoire politique, qui prenne en compte les événements politiques, sociaux, syndicaux et idéologiques afin de mieux comprendre ce qui s'est passé et d'en tirer les conséquences pour l'avenir : « **Quel mouvement révolutionnaire construire ?** ».

**Marx disait : « Celui qui ne connaît pas son histoire est condamné à la revivre ».**

Les intervenants étaient : Jeanine Gruselle, Pierre Michel et Michel Gruselle, membres du CUEM (Centre universitaire d'Etudes marxistes) et Annie Lacroix-Riz, professeure d'histoire honoraire à la faculté de Paris-Dauphine.



## Le stage était organisé en trois demi-journées.

**La première demi-journée** couvrait la période de 1848 à 1914.

Après une courte introduction faisant le lien politique entre 1789, 1830 et les périodes étudiées, l'exposé a traité des 4 points suivants :

1. Révolution industrielle et développement du capitalisme jusqu'à son stade impérialiste ; colonisation et partage du monde avec leurs aspects les plus répressifs.
2. Développement de la République (2ème République en 1848, 3ème République en 1871) avec les luttes pour la laïcité et l'égalité.
3. Développement de la lutte de classe : 1830, 1848, la Commune et organisation du mouvement ouvrier, tant sur les plans politique que syndical. **CRÉATION DE L'INTERNATIONAL.**
4. Le marxisme devient, au fil des années, la référence du mouvement ouvrier.

### La deuxième demi-journée

qui examine la période allant de 1914 à 1945 a, pour l'essentiel, été axée sur la lutte révolutionnaires/réformistes dans la CGT, avec l'exclusion, en 1921, des révolutionnaires, l'unité imposée par les travailleurs en 1936, puis, à nouveau, les exclusions de 1939, pour arriver à la CGT en 1948. L'analyse du réformisme dans la CGT a été longuement abordée et débattue.

### Et enfin, la dernière demi-journée de vendredi matin

a examiné la période de 1945 à nos jours avec l'évolution scientifique et technique, celles du capitalisme et leurs conséquences sur le monde du travail. La dissolution de l'URSS et en parallèle, les reculs du monde ouvrier avec un rapport de forces de plus en plus défavorable.

L'ensemble du stage a été filmé (Les Films de l'An 2) et sera accessible sur le site internet de la Fédération. Nous réfléchissons à l'organisation de ce stage dans nos régions, stages qui pourraient être élargis à d'autres syndicats des industries chimiques, en fonction des réalités et des besoins.

Nous réfléchissons également à traiter d'autres questions, peut-être sous d'autres formes (partage du monde et colonisation, causes des guerres de 14-18 et 39-45) **et ainsi contribuer à la bataille des idées, par rapport aux événements actuels.**



Voir sa vie basculer  
Être mieux accompagné(e)  
Aller de l'avant

**Vivre  
après**

Avec **Vivre après**, nous mettons à la disposition de ceux pour qui rien ne sera jamais comme avant, un coordinateur pour les écouter, les informer et les orienter et des services personnalisés en fonction de leurs besoins.

Ce dispositif permet d'améliorer encore les garanties **OCIRP** qui assurent, en cas de décès, le versement d'une rente et un accompagnement social personnalisé mis en place durablement.

**OCIRP**  
protéger. agir. soutenir

En partenariat avec

 **GROUPE  
IMA**

[vivreapres.fr](https://vivreapres.fr)

Le site accessible à tous pour s'informer sur le deuil, les maladies graves, les séparations ou les périodes de rupture professionnelle.



## D'OÙ VIENT LE PRIX DES CARBURANTS ?

### 1/ COMMENT SE FORME LE PRIX DES CARBURANTS À LA POMPE ?

Il a depuis fort longtemps été composé d'une majorité de taxes, avec des formules différentes selon les époques. Mais, quand on va à la station service, on paie toujours principalement des impôts quand on va à la station service. savoir que c'est une rentrée fiscale importante puisque c'est la quatrième derrière la TVA, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.

### 2/ QU'EST CE QU'IL Y A DE NOUVEAU DANS CE DOMAINE ?

Ce qu'il y a de nouveau, c'est la taxe carbone. Les grandes entreprises ont trouvé le moyen de la contourner avec la création du marché carbone ou bourse d'échange du droit à polluer...mais les automobilistes et ceux qui se chauffent au fioul ou au gaz sont les dindons de la farce.

A savoir aussi que les transporteurs routiers bénéficient d'un système fiscal spécifique conçu pour neutraliser le prix de la taxe carbone. Idem pour le secteur maritime et le secteur aérien.

Ce qu'il y a de nouveau aussi c'est la hausse du pétrole.

### QUEL EST LE VRAI PRIX DU PÉTROLE ?

Il faut bien comprendre que le prix du baril ou le prix du produit fini est un prix spéculatif avant tout....On extrait encore en Arabie Saoudite à moins de 2 euros le baril.

Total par exemple a des résultats financiers encore en augmentation au premier semestre 2018, officiellement en relation avec la hausse du prix du baril.

Si on regarde l'année 2017, le résultat net était déjà supérieur de + 28 % par rapport à 2016. Total a comme objectif affiché pour les 3 ans à venir que l'augmentation des dividendes des actionnaires dépassent les 10 %.

Pour illustrer ce qu'est la spéculation, il faut savoir que le contenu d'un navire de pétrole brut pendant son trajet en mer peut être revendu et acheté jusqu'à 700 fois.

### 4/ Le coût de fabrication des carburants sortie usine en France est-il connu ?

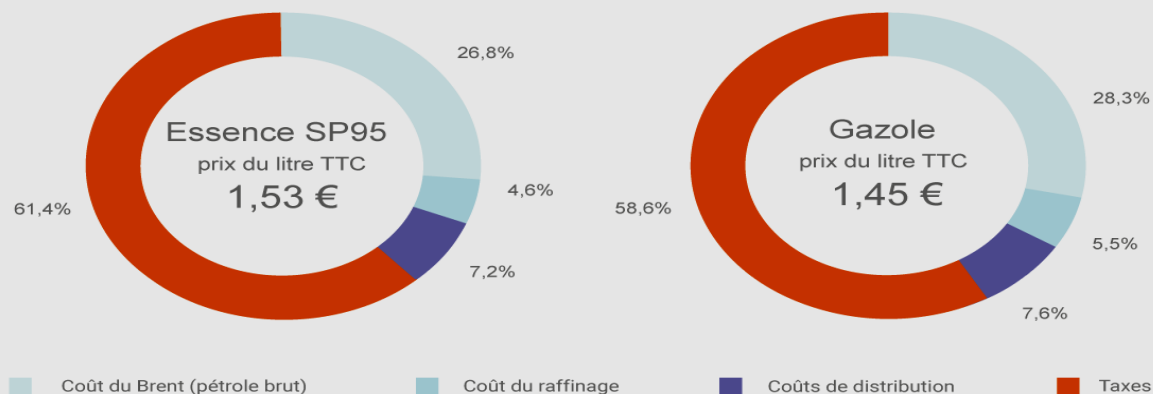
Précisément, non. Toute la filière est organisée pour l'opacité. Même les comités d'entreprises ou CSE n'y ont pas accès ou alors on nous raconte n'importe quoi. C'est Total exploration qui vend à Total raffinage qui revend à Total distribution et la direction financière déplace ses marges de profits là où il veut par exemple.

### 5/ En France, d'où proviennent les carburants ?

Les fermetures de raffineries ont entraîné des importations croissantes. Il ne reste plus que 7 raffineries, moitié moins qu'il y a 20 ans. Par exemple, on importe 45 % de nos besoins en gazole.

Pour illustrer, 2 raffineries sur 4 ont fermé sur l'étang de Berre et un gigantesque stockage d'importation de produits finis est construit à Fos sur Mer.

## Structuration des prix à la pompe (mai 2018)



Source : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

© 2018 - connaissance-des-energies.org

### QU'EN EST-IL DE LA FIN DU PÉTROLE ?

Il y a d'abord une grosse erreur à ne pas commettre : le pétrole n'est pas utilisé que pour produire du carburant. Il est aussi la matière première principale de la chimie, des plastiques, du caoutchouc. Aujourd'hui et pour demain, on est capable d'aller chercher du pétrole là où techniquement on ne savait pas le faire hier. Par exemple, on découvre de nouveaux gisements bientôt exploitables avec le recul de la calotte glaciaire.

Pour ce qui concerne Total, le volume de production a augmenté de 5 % en 2017.

### 7/ COMMENT SE COMPORTENT LES MULTINATIONALES DU PÉTROLE ENVERS L'ENVIRONNEMENT ?

La logique est simple, tant qu'il y a de l'argent à se faire, on y va...

Total travaille par exemple sur la filière hydrogène mais refuse de le faire en France. Par contre Total annonce la transformation de la raffinerie de Provence en « raffinerie bio » qui va traiter de l'huile de palme, ce qui est une aberration tant du point de vue économique que du point de vue écologique.

On a créé en France une production d'agrocultures pour calmer le mécontentement du monde agricole.. C'est un non sens à tous points de vue et cela ne tient que par des aides financières démesurées. Total a touché des subventions pour ce type d'installation.

### 8/ ET VIS-À-VIS DE L'IMPÔT QUE FONT CES MULTINATIONALES ?

C'est assez simple, ils n'en paient pas en France, que ce soit Exxon ou Total : via des manipulations financières, les profits sont annoncés mais dans les paradis fiscaux.

### 9/ QUELLE CONCLUSION ?

Encore plus qu'hier, compte tenu du dérèglement climatique, l'énergie ne peut être laissée aux mains des intérêts privés. La création d'un pôle public de l'Énergie, sous contrôle citoyen, doit être à l'ordre du jour en France.

Il y a grande urgence à faire du concret sur le transport collectif, l'isolation des logements, à privilégier le rail, à relocaliser les productions au plus près des lieux de consommation. Sur le plan fiscal, ce n'est pas à la population de payer en lieu et place de ceux qui ont engrangé de superprofits à polluer sciemment notre planète.



## QU'EST CE QUE LA DURÉE DU TRAVAIL ?

**N**ous ne traitons ci-dessous que du privé. Il y a cependant beaucoup de similitudes avec le secteur public.

C'est un sujet plus compliqué qu'il n'y paraît car Martine Aubry a introduit la flexibilité, puis, sous Hollande, Myriam El Khomri a substitué beaucoup de la loi à des accords collectifs, et maintenant Macron a renforcé le pouvoir de décision des patrons.

### Pour ce qui est de la définition du temps de travail effectif :

C'est le temps où vous êtes à la disposition de l'employeur sans pouvoir vaquer à vos occupations personnelles. En clair, vous avez franchi la porte de l'entreprise, idem pour être dans la camionnette de chantier, peu importe que vous soyez déjà sur l'ouvrage, vous êtes passé à disposition.

♦ Pour ce qui est de la particularité du temps d'habillage et de déshabillage, il doit y avoir une compensation, bien que ça ne rentre pas dans le calcul du temps de travail, sous condition de devoir porter une tenue obligatoire. La loi ne dit rien du temps de douche, sauf que c'est pour certains travaux salissants, c'est une mesure de prévention, donc partie intégrante, en ce cas, de la tenue du poste.

♦ Les temps de pause et de repas à l'intérieur de l'établissement ne sont a priori pas du temps de travail, sauf si vous restez susceptible d'intervenir, que vous ne pouvez donc pas quitter les lieux. C'est le cas par exemple dans les établissements de santé et dans certains établissements industriels.

### Pour ce qui est de l'enregistrement de votre durée du travail.

Il y a deux cas de figure, vous êtes à l'horaire collectif et il doit y avoir un tableau daté et affiché qui donne les informations.

Vous êtes à l'horaire individualisé, celui-ci doit être enregistré et un double de l'enregistrement doit être annexé à votre bulletin de paie. Attention, pour les horaires individualisés, il doit y avoir le libre choix du salarié.

Grâce encore aux personnages cités plus haut, il y a désormais la possibilité pour le patron d'aménager la durée du travail sur 9 semaines pour les petites entreprises ou sur 4 semaines pour les grosses.

Dans tous les cas, il y a un délai de prévenance en cas de changement d'horaires ou de durée du travail de 7 jours minimum.

Il existe aussi la possibilité du forfait jour. Cela concerne principalement les cadres et les commerciaux. Et l'accord écrit du salarié dans une convention de forfait est obligatoire.

♦ Nos deux derniers gouvernements ont remis au goût du jour une disposition qui était devenue illégale, à savoir les heures d'équivalence. Le concept est d'affirmer qu'il y a du temps d'inactivité et que par conséquent, par exemple, 12 heures de temps de présence équivalent à 8 heures de travail effectif. Seules les 8 heures seront donc payées. Cela est défini seulement pour certaines professions, mais c'est déjà une brèche.

# TEMPS DE TRAVAIL

**Durée – Organisation – Repos – Congés**



♦ La progression des organisations de travail par astreintes est aussi facilitée par des décrets ou par des accords collectifs signés. Retenez seulement qu'il doit y avoir une compensation pour l'astreinte et que si il doit y avoir intervention, cela redevient du temps de travail classique. Un jugement récent a tranché sur le fait que devoir obligatoirement répondre aux appels sur un fixe ou sur un portable était bien une astreinte.

## → Le truc du petit carnet.

On a vu qu'il y avait des obligations sur le pointage mais il peut être prudent dans un petit carnet, de se pointer soi même. Ce n'est pas compliqué et l'expérience prouve que ça peut servir.

## → Qu'en est-il des durées maximales autorisées ?

La durée légale du travail est de 35 heures ou 152,18 heures par mois ou 1607 heures par an.

Hors dérogations validées par des accords ou par la loi, la durée du travail ne peut excéder 10 heures par jour et 48 heures par semaine.

Pour ce qui est du repos quotidien, il doit être de 11 heures minimum consécutives. En clair, si vous avez quitté à 22 heures, vous ne pouvez pas reprendre avant 9 heures du matin. Le repos hebdomadaire est, lui, de 24 heures minimum + 11 heures.

♦ En général, on connaît assez bien le dispositif pour les heures supplémentaires, on connaît moins bien le dispositif des repos compensateurs. C'est un droit à repos ajouté sur les heures supplémentaires effectuées, qui ne remplace pas les majorations en argent. Au delà de 1607 heures effectuées par an, vous avez droit à un repos compensateur équivalant à 50 % de ce que vous avez réalisé et même 100 % dans les entreprises de plus de 20 salariés au-delà du contingent réglementaire annuel autorisé.

**Il y a, en conclusion, quelque chose à retenir. Les gouvernements récents ont fait basculer beaucoup d'obligations de la loi vers des négociations entre des syndicats patronaux et de salariés ou entre directions et délégués. Parfois le pire peut être signé par certains. A vous donc d'y regarder de près.**

### Sources principales :

-Articles L3111-2 à L3172-2 du code du travail.

-Sur internet « La durée du travail-Service public ».



## DISCOURS DE L'UNESCO POUR LA FSM

LE 18  
NOVEMBRE 2019



### *DISCOURS PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU 11<sup>ÈME</sup> FORUM MONDIAL DE LA JEUNESSE*



**R**égulièrement en Europe la période historique correspondant au Moyen-Age est appelée Ages sombres. Elle correspond à une période où les avancées scientifiques, culturelles ou intellectuelles ont été fortement ralenties, voire supprimées, au regard de la période précédente et de celle qui suit.

C'est justement l'invention de l'imprimerie à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle qui est considérée comme l'une des dates clôturant cette période. L'impression de livres, la massification de la production intellectuelle, de la lecture et la propagation de la culture mettent fin à cette période dite « Sombre » de l'Europe.

Mais il est malheureux que parfois nous puissions voir à

quel point l'Histoire se répète à contre-sens du progrès. Nous observons aujourd'hui, et de façon de plus en plus marquée, qu'au seul nom de la rentabilité s'instaure l'austérité. Les premières personnes à en faire les frais sont évidemment celles issues des classes populaires.

Ce sont elles qui subissent dans les milieux de l'éducation ou encore de la « culture » la suppression de postes. Dans le secondaire, à la rentrée scolaire 2019, 2600 postes d'enseignants ont été supprimés, s'ajoutant ainsi à la longue liste des années précédentes, le résultat est la surcharge des classes, réduisant fatalement la qualité de l'enseignement et de l'attention distillée aux élèves.

Ce sont ces mêmes classes populaires qui subissent aussi les baisses drastiques de subventions aux associations, qui on le sait, constituent un véritable tissu social dans les domaines du sport, de la culture, de la vulgarisation scientifique, etc.

Cela les exclut là encore d'une certaine émancipation que peuvent leur offrir ces associations aux travers de la pratique sportive, culturelle ou intellectuelle. Ce sont aussi les classes populaires qui subissent l'augmentation incessante du coût de la vie rendant ainsi inaccessibles à un nombre incalculable de familles les temples de la culture que sont les opéras, les cinémas, les musées, les galeries d'art, les concerts, etc.

Comment peut-on se satisfaire d'une société qui rend l'accès à la culture payante ?

Que dire aussi de la multiplication d'établissements scolaires privés dont les tarifs ferment les portes aux plus pauvres, créant ainsi un système éducatif de l'excellence et un système éducatif public qui doit chaque année se serrer davantage la ceinture ?

*ment physiques pour le sommeil, les repas, etc. est accaparée par son travail pour le capitaliste, est moins qu'une bête de somme.*

*C'est une simple machine à produire de la richesse pour autrui, écrasé physiquement et abruti intellectuellement. Et pourtant, l'histoire de l'industrie moderne montre que le capital, si on n'y met pas obstacle, travaille sans égard ni pitié à abaisser toute la classe ouvrière à ce niveau d'extrême dégradation ».*

Aujourd'hui, les choix financiers qui sont faits par les gouvernements vont bien dans le sens de la disparition des cultures et de l'éducation dans les milieux populaires.

Au Brésil, pour ne citer qu'un exemple, le gouvernement a réduit de 30 % le budget de l'enseignement supérieur.



Système dans lequel les classes sont surchargées, les enseignants débordés, sans moyens pour des activités, etc. Pour toutes ces raisons, c'est finalement la jeunesse, majoritairement populaire, qui est sacrifiée sur l'autel des économies et coupes budgétaires imposées par le système capitaliste.

Aujourd'hui, la grande publicité qu'ont faite tant de gouvernements en présentant leur système éducatif comme un ascenseur social est en panne, afin de soi-disant répondre aux exigences de la crise et de l'austérité.

Cet état de fait produit ainsi ce que disait Karl Marx : *« Un homme qui ne dispose d'aucun loisir, dont la vie toute entière, en dehors des simples interruptions pure-*

*À l'inverse, les budgets des armées, et donc de la guerre, sont sans cesse augmentés et privilégiés à travers le monde avec une augmentation de 42 % entre 2000 et 2016 dans ce même pays.*

Le gouvernement des Etats-Unis l'a augmenté de 43 % ; celui de la Chine de 423 % ; la Russie de 239 % ; la France de 13 % ; l'Inde de 107 % ; l'Arabie Saoudite de 100 % !

Plus de guerres, c'est moins de culture. En effet, c'est bien la guerre qui détruit les cultures de ce monde comme la destruction du site emblématique de Palmyre en

Syrie, ancienne Mésopotamie, la mère de toutes les cultures.

Pour autant, par l'expansion économique et militaire de certains, des cultures s'imposent à d'autres, voire en font disparaître certaines. Je n'ai là, malheureusement, vous le comprendrez, pas besoin d'illustrer mes propos.

Il faut inverser la vapeur dans tant de domaines que le capitalisme aujourd'hui détruit ! Ne pourrions-nous pas envisager une production industrielle respectueuse des humains et de l'environnement quand on sait aujourd'hui les désastres qui sont produits (comme Lubrizol dernièrement) par le fonctionnement capitaliste de l'industrie !

Choisissons la paix et la démocratie pour tous les peuples du monde au contraire de ces conflits qui s'allument un peu partout au nom d'un repartage incessant de zones d'influence des grandes puissances !

Et pour ce qui nous concerne particulièrement aujourd'hui, facilitons l'accès à l'éducation et aux cultures pour tous au lieu de sacrifier des millions de travailleuses et de travailleurs dans des horaires et des cadences infernaux !

Au rythme où vont les choses, l'UNESCO va-t-elle devoir se poser des questions comme : classer des budgets de la culture dans certains pays ou l'enseignement, le même pour tous, au patrimoine mondial de l'humanité ?

L'accès à la culture, à l'enseignement, à l'éducation n'est pas une question de charité qui devrait dépendre de quelques généreux donateurs qui par ce biais font de l'exil fiscal (démontrant un peu plus la perversité de ce

système).

Il faut au contraire que les peuples reprennent en main le pouvoir, la gestion, l'organisation de leurs cultures dans l'ensemble des pays de ce monde.

Il faut retirer tout ce qui aujourd'hui produit et diffuse de la culture des mains de l'argent, des profits et de la rentabilité pour le passer dans le domaine public sous le regard avisé de la jeunesse et des travailleurs organisés.

Il faut que tous les bénéfices de cette société qui permettent à quelques-uns de s'enrichir si effrontément permettent au contraire la gratuité des cinémas, des opéras, du théâtre, des musées, etc.

Qu'au lieu des milliards dans les bombes, les peuples décident bien au contraire de construire dans chaque village ou hameau une école. Que plus aucune étude, supérieure ou non, ne soit payante et de fait si sélective socialement aujourd'hui.

Il faut qu'enfin, la culture puisse entrer dans les entreprises sous la gestion des salariés. Comment peut-on concevoir dans des sociétés développées comme les nôtres que là où les humains passent le plus clair de leur temps, il n'existe ni bibliothèque, ni club de théâtre, ni rien d'autre qui permette de s'élever intellectuellement ?

Le mot d'ordre ne peut être autre chose aujourd'hui que : fin de l'accumulation capitaliste qui permettra l'accumulation des cultures et de l'éducation pour toutes et tous !

**Voici la seule issue afin de sortir du Moyen Age capitaliste qui est le nôtre !**



# branchez-vous santé

Économiquement  
vertueux, socialement  
indispensable

## Ensemble, relevons le défi

d'une culture prévention pour tous  
et à chaque étape de la vie.

- 4 français sur 10 ne vont pas chez le dentiste. Pourtant, la santé bucco-dentaire est au cœur de la santé globale <sup>(1)</sup>
- 160 000 cancers évitables sur un total de 400 000 diagnostiqués chaque année <sup>(2)</sup>
- 15,2 % des 3 millions de travailleurs non-salariés en risque d'épuisement professionnel <sup>(3)</sup>

Sources :

(1) UFSBD,

(2) e-cancer 2017,

(3) Étude BPI France Observatoire Amarok



Plus d'information sur  
[www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante](http://www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante)  
[bgbranchezvoussante@ag2rlamondiale.fr](mailto:bgbranchezvoussante@ag2rlamondiale.fr)

## Connaissez-vous l'inspection du travail ?

*Pour que les salariés puissent défendre leurs intérêts, il y a essentiellement l'organisation syndicale à rejoindre ou à créer avec des collègues dans son entreprise.*

*Sans que cela s'oppose mais plutôt se complète, l'inspection du travail peut, dans certains cas, intervenir.*

**L'**inspecteur du travail ou le contrôleur du travail sont des fonctionnaires du ministère du travail chargés de faire respecter le code du travail. Ils ne peuvent agir que pour les salariés dits de droit privé, y compris les salariés agricoles et les contractuels, mais pas pour les fonctionnaires ni les travailleurs indépendants.

Ils disposent d'une certaine autorité : ils peuvent pénétrer sur les lieux de travail, se faire présenter certains documents comme par exemple les pointages, les contrats de travail, feuilles de paie etc..

Si le patron leur interdit l'accès, il s'expose à une sanction pénale d'une part et à une nouvelle visite, cette fois avec l'escorte de 2 gendarmes.

En matière disciplinaire, ils peuvent, à destination des chefs d'entreprise, leur adresser soit des observations, ou des mises en demeure, ou des procès verbaux qui eux atterriront sur le bureau du Procureur de la République. Dans certains cas, ils peuvent saisir en procédure d'ur-

gence le tribunal pour faire cesser des travaux estimés dangereux.

Un rapport, dit rapport Lecoq, réclamé par le gouvernement, propose de réduire leur autorité au motif que les patrons seraient trop sanctionnés, alors que c'est exactement l'inverse.

Les inspecteurs peuvent aussi fournir des conseils utiles, c'est d'ailleurs leur travail le plus fréquent.

Les syndicats, les délégués ou les salariés peuvent directement le saisir. Il est important de savoir qu'il ne communiquera pas qui est à l'origine de la demande.

S'il vient dans une entreprise, les délégués doivent être avertis de sa présence pour pouvoir présenter leurs observations.

Il peut aussi participer aux réunions officielles du CSE entre les délégués et la direction.

En cas d'inscription d'un danger grave et imminent par un représentant du personnel sur le registre approprié, il doit être saisi dans les 24 heures si le danger persiste. Il est conseillé de l'alerter en parallèle sans délai.

Ses coordonnées font partie de l'affichage obligatoire dans l'entreprise.

Parmi les sujets qui sont de son domaine, on peut citer l'apprentissage, les licenciements, le respect des règles de santé et de sécurité, ce qui a trait à la durée du travail,



les discriminations, l'organisation des élections CSE, les salaires, le travail illégal : bref, tout ce qui est une obligation du code du travail.

Les inspecteurs du travail sont protégés par une convention internationale qui garantit leur indépendance. Cela ne veut pas dire que leur ministre, Muriel Pénicaud, ne cherche pas par tous les moyens à les museler.

Parmi les tactiques : les noyer sous le boulot.

Ils ont en moyenne 1000 entreprises à surveiller. Ceci pour expliquer par avance qu'ils sont obligés de faire des choix sur leurs interventions.

Il est donc conseillé de sélectionner vos sollicitations et de préparer vos dossiers.

## ***MAIS AU FAIT, D'OÙ SORT MURIEL PÉNICAUD ?***

Elle a toujours travaillé du côté des directions des grosses entreprises de Dassault puis de Danone. Elle a ensuite créé une officine intitulée Business France.

Elle est aussi la plus grosse fortune des ministres du gouvernement.

En bref, sa culture à elle, c'est plutôt celle d'un ministre du business que d'un ministre des travailleurs. Elle a pris comme directeur de cabinet le directeur des affaires sociales du MEDEF. Et en tant que directeur en charge de l'emploi formation, l'ancien directeur du MEDEF en charge des mêmes responsabilités.

## ***UN PEU D'HISTOIRE POUR TERMINER...***

L'inspection du travail est une vieille institution qui date du 19<sup>ème</sup> siècle.

A l'époque les inspecteurs étaient sous l'autorité de commissions de notables qui encadraient leur activité.

Voilà une page d'histoire qu'il ne faut surtout pas raconter à Muriel, elle la replacerait dans la loi !

**CONFÉRENCE UFICT DES INDUSTRIES CHIMIQUES**  
**des 8 et 9 janvier 2020**

**L'**attaque sur le monde du travail et les conquises sociales est toujours en cours et s'accélère sous l'ère Macron. Dans une société où il ne reste, selon l'INSEE, qu'un peu plus de 20 % d'ouvriers, il n'est plus possible pour la CGT de passer à côté des Ingénieurs Cadres Techniciens et Agents de Maîtrise (ICTAM).

## OÙ SONT LES ICTAM ?

Il existe des freins dans leur envie de dire « non » à cette politique qui abîme maintenant toute cette catégorie de travailleurs, comme c'est toujours le cas des ouvriers.

La disparition des ouvriers dans certaines de nos entreprises, le faible niveau d'embauche dans les groupes du CAC 40, engendrent une dégradation importante des conditions de travail mais il est bien pris garde de ne pas laisser naître un esprit combattif.

C'est le chacun pour soi et la compétition qui sont encouragés et qui cassent le collectif susceptible de construire la riposte à la politique de casse sociale.

- **LA CONFÉRENCE DE L'UFICT DE LA FNIC CGT AURA POUR THÈME EN 2020 : QUEL SYNDICALISME DEMAIN POUR QUELS COLLECTIFS DE TRAVAIL ?**

**La FNIC-CGT** doit se pencher sur son rapport avec les **ICTAM** et sa capacité à les organiser pour remettre en place un réel rapport de force.

**Mais quelle stratégie mettre en place pour toucher les ICTAM ?**  
**Aller vers plus de "tous ensemble" ou vers plus de spécifique ?**

Quels changements de rapport au monde du travail aujourd'hui ?  
Quelles nouvelles souffrances et quelles solutions face à elles ?

Le patronat cherche à mettre en place une soumission totale du plus grand nombre de travailleurs possible, que l'on soit ouvrier, technicien, agent de maîtrise, cadre ou ingénieur. Notre priorité est de combattre le Capital dans l'intérêt de l'ensemble des salarié.e.s.

## IL EST URGENT :

- ➡ **D'EMBAUCHER MASSIVEMENT DANS NOS ENTREPRISES,**
- ➡ **D'ARRÊTER LES PLANS DE RESTRUCTURATIONS,**
- ➡ **DE RELANCER LA CONSOMMATION PAR L'AUGMENTATION DES SALAIRES,**
- ➡ **DE SANCTIONNER LA FINANCIARISATION DES ENTREPRISES.**

**Nous sommes tous des créateurs de richesses, de l'ouvrier au cadre, du technicien supérieur à l'ingénieur.**

**Les 8 et 9 janvier 2020 la conférence UFICT que nous organisons sera un moment important de réflexion, de débat sur la CGT que nous souhaitons, le vivre ensemble dans la CGT.**

Le document préparatoire à cette conférence est déjà arrivé dans les syndicats. **Pensez à vous inscrire !**

■ **BULLETIN D'INSCRIPTION — CONFÉRENCE UFICT des 8 et 9 JANVIER 2020**

NOM : PRÉNOM : ÂGE :

ADRESSE PERSONNELLE :

/ / / / / / / / / /  (PERSONNEL) / / / / / / / / / / / / / / / /

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE : \_\_\_\_\_ COEFFICIENT : \_\_\_\_\_

COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE :

[illegible]

FORMATION SYNDICALE : \_\_\_\_\_ ANNÉE D'ADHÉSION /\_\_/\_/\_\_/\_\_/\_/

CETTE FICHE DEVRA NOUS ÊTRE RETOURNÉE, DÛMENT COMPLÉTÉE, À LA FNIC CGT -- CASE 429 263 RUE DE PARIS - 93514 MONTREUIL CEDEX

PROFESSIONNELS  
DES MÉTIERS DE  
SERVICES,  
VOUS PASSEZ TOUT  
VOTRE TEMPS  
À PRENDRE SOIN  
DES AUTRES.



ET VOUS ?  
QUI PREND SOIN  
DE VOUS ?

### Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

**KLÉSIA**  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES